# NOTES HISTORIQUES

SUR

# L'INSTITUTION CATHOLIQUE

DES

# SOURDS-MUETS

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

DIRIGÉE PAR

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

MILE-END, MONTREAL.

MILE-END, P.Q.

IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

1893.

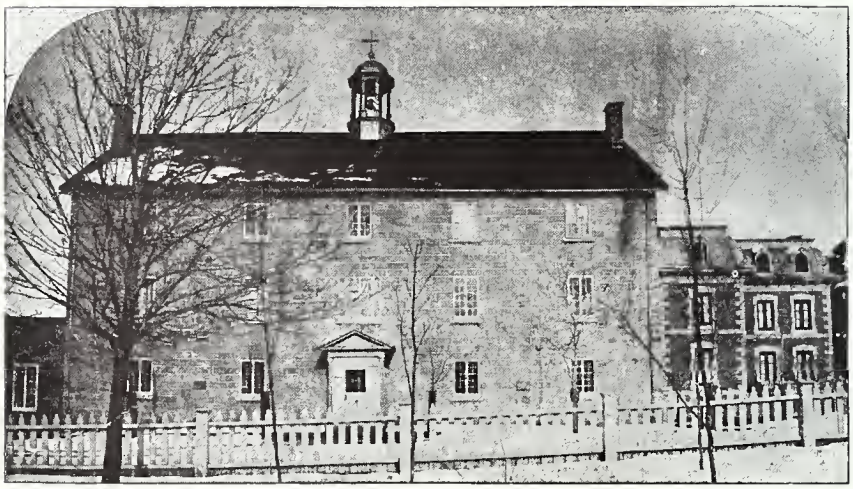

INSTITUTION, DE 1850 A 1878.

INSTITUTION, EN 1893.

# NOTES HISTORIQUES

SUR

# L'INSTITUTION CATHOLIQUE

DES

# SOURDS-MUETS

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth Libraries

https://archive.org/details/noteshistoriques00unse

MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET
Deuxième Evêque de Montréal
Fondateur de l'Oeuvre des Sourds-Muets en Canada
Né à Lévis en 1799, décédé au Sault au-Récollet en 1885.

# NOTES HISTORIQUES

SUR

# L'INSTITUTION CATHOLIQUE

DES

# SOURDS-MUETS

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

DIRIGÉE PAR

## LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

MILE-END, MONTREAL.

MILE-END, P.Q.
IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

1893.

# Membres de la Corporation.

Mgr Edouard-Chs FABRE,

ARCH. DE MONTRÉAL, *Président.*

Rév. C. BEAUDRY, c.s.v.

SUPÉRIEUR DES CLERCS DE ST-VIATEUR.

Rév. J. B. MANSEAU, c.s.v.

DIRECTEUR DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS, *Secrétaire.*

Rév. L. R. MASSE, c.s.v.

PRÉFET DU DÉPARTEMENT AGRICOLE.

Rév. F. M. A. CHAREST, c.s.v.

PROCUREUR DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

## ADMINISTRATION

Rév. J. B. MANSEAU, c.s.v., ..... *Directeur.*

" R. MASSE, c.s.v., ..... *Préfet du départ. Agricole*

F. M. A. CHAREST, c.s.v., ..... *Procureur.*

F. J. PELLETIER, c.s.v., ..... *Ass. Direct. et Trésorier.*

J. C. TERRIAULT, c.s.v., ..... *Préfet des Études.*

A. RIVEST, c.s.v. ..... *Économe.*

F. O. POIRIAULT, c.s.v. ..... *Chef de la Menuiserie.*

# PERSONNEL

| | |
|---|---|
| Rév. P. J. B. Manseau, c.s.v., | *Directeur.* |
| " J. Michaud, c.s.v., | *Préfet des dépar. industriels* |
| " L. R. Masse, c.s.v., | *Préfet du départ. agricole.* |
| Jos. Pelletier, c.s.v., | *Sous-Directeur.* |
| J. E. Terriault, c.s.v., | *Préfet des études.* |
| F. M. A. Charest, c.s.v., | *Procureur.* |
| Ant. Rivest, c.s.v., | *Économe.* |
| T. Mercure, c.s.v., | *Pharmacien.* |
| L. Boucher, c.s.v., | *Infirmier.* |
| M. J. Young, c.s.v., | *Ancien professeur.* |
| Aug. Groc, c.s.v., | *Professeur.* |
| J. Gaudet, c.s.v., | " |
| T. Mercure, c.s.v., | " |
| J. Ouellet, c.s.v., | " |
| J. G. Dumas, c.s.v., | " |
| R. Robillard, c.s.v., | " |
| E. Poirier, c.s.v., | " |
| J. H. Vincent, c.s.v., | " |
| V. Paré, c.s.v., | " |
| Jos. Fortin, c.s.v., | *Préfet de discipline du départ. de la méthode orale.* |
| Ls. Gareau, c.s.v., | *Préfet de discipline du départ. de la méthode franç.* |

## Départements Industriels et Agricole.

| | |
|---|---|
| J. A. Coutu, c.s.v., | *Chef de l'Imprimerie.* |
| J. A. Corriveau, c.s.v., | *Prof. à* " |
| S. C. Barrette, c.s.v., | " *à* " |
| U. Poiriault, c.s.v., | *Chef de la Menuiserie.* |
| Ls. Archambault, c.s.v., | *Prof. à* " |
| A. Lemire, c.s.v., | *Chef de la Couture.* |
| J. H. Baron, c.s.v., | *Chef de la Reliure.* |
| G. Beauchemin, c.s.v., | *Prof. à* " |
| Mr Nap. Pilon, | *Maître-Peintre.* |
| Mr Jos. Barck, | *Maître-Cordonnier.* |
| Mr L. Lapointe, | *Maître-Forgeron.* |
| Mr S. Majore, | *Maître-Charron.* |
| Mr H. Denis, | *Ingénieur-Mécanicien.* |
| Mr N. Bernier, sourd-muet | *Machiniste.* |
| C. Laberge, c.s.v., | *Prof. au départ. agricole.* |
| D. Auchu, c.s.v., | " " " |
| Mr O. Dominique, sourd-muet | " " " |

## Institution catholique des Sourds-Muets, Mile-End, Montréal.

Les œuvres les plus importantes de la charité chrétienne n'ont eu, d'ordinaire, que les plus humbles commencements. C'est le grain de sénevé, d'abord caché dans le sein de la terre, qui croît, se développe et finit par devenir une plante magnifique où les oiseaux du ciel viennent chercher un abri. Souvent aussi, elles n'ont dû leur origine qu'à des circonstances imprévues et ignorées de la vie des hommes. Telle est l'œuvre sympathique des pauvres sourds-muets qui, sans le dévouement et la grande charité de l'excellent abbé de l'Épée, semblaient devoir demeurer de longues années encore dans les ténèbres de leur ignorance, c'est-à-dire, sans instruction, sans aucune connaissance du bon Dieu, ignorant également leur nature, leur destinée, et pouvant à peine distinguer le bien du mal. Grâce donc à l'abbé de l'Épée, à ses imitateurs et aux gouvernements qui, les premiers, ont tendu une main secourable aux malheureux sourds-muets, il est permis de concevoir aujourd'hui, pour l'avenir de ces pauvres créatures, les plus consolantes espérances. Les hommes de bien qui possèdent la science et le pouvoir, semblent, en effet, plus que jamais disposés à concourir à la régénération d'une classe si peu favorisée de la nature.

Ce simple précis historique a pour but de montrer brièvement, comment ce grain de sénevé, jeté sur le sol de Montréal, par le grand et saint évêque Bourget, et confié à la religion, par ses ministres et

ses serviteurs, a germé, s'est développé, est devenu un grand arbre ; en un mot, de faire connaître l'origine et les progrès de l'institution catholique des sourds-muets, pour la Province de Québec, avec le genre de travaux manuels qui en forment la partie complémentaire.

### Fondation et développements de l'Institut.

La fondation, sans aucune ressource pécuniaire, d'une institution de sourds-muets, n'est pas l'œuvre d'un jour : le temps, le dévoûment et l'esprit de sacrifice sont nécessaires pour cela. C'est dire, par conséquent, que notre institution eut, dès son début, bien des difficultés et des épreuves à surmonter. Aussi n'est-ce qu'après plusieurs essais répétés dans diverses parties de la province, qu'elle put, en 1850, être établie d'une manière stable, à l'endroit où elle se trouve maintenant.

Dès 1830, la Législature du Bas-Canada (Québec) prit des mesures pour secourir cette classe malheureuse de la société. M. R. McDonald, avocat de Québec, fut envoyé à Hartford, aux frais de la province, pour étudier le système d'enseignement. En 1831, M. McDonald jeta à Québec les bases d'une institution qui ne dura que jusqu'en 1834, faute de ressources nécessaires.

En 1836, M. l'abbé Prince, directeur du collège de Saint-Hyacinthe, et plus tard, en 1852, premier évêque de Saint-Hyacinthe, eut la généreuse pensée d'adjoindre au pensionnat du collège, une école pour les sourds-muets. Il appela pour la diriger M. Caron, élève sourd-muet de M. McDonald, et, afin de pouvoir admettre un certain nombre d'enfants pauvres, il sollicita de la Législature, des secours pécuniaires

Dr PIERRE BEAUBIEN.

Donateur du terrain sur lequel l'Institution actuelle fut bâtie, en 1849.

qui lui furent refusés ; les trois élèves qui se présentèrent ne pouvant, par leur modique pension, payer les honoraires de l'instituteur, cette seconde école fut encore fermée, après trois années de sacrifice.

En 1847, M. l'abbé Lagorce, curé de Saint-Charles, sur le Richelieu, ayant dans sa paroisse deux sourds-muets auxquels il voulait faire faire la première communion, fit venir M. Caron qui avait dirigé l'école de Saint-Hyacinthe et reçut ces enfants dans son presbytère. Ceci lui donna l'idée de fonder une institution pour ces pauvres malheureux. Il en fit part à M. l'abbé Prince qui l'engagea à attendre le retour de Monseigneur de Montréal, alors en Europe.

Vers la fin de 1848, Mgr de Montréal, voyant évidemment que le gouvernement ne voulait point s'occuper, ou du moins se charger des quinze cents sourds-muets en Canada, se mit lui-même à la tête de l'œuvre et entreprit de fonder une école dont il offrit la direction à M. l'abbé Lagorce.

Ce digne prêtre n'hésita point à quitter sa cure de Saint-Charles pour se consacrer à l'enseignement de ces pauvres infirmes dénués de tout moyen d'instruction. Après avoir reçu, durant quelques semaines seulement, des renseignements bien incomplets, et avec le secours du jeune Caron dont nous avons déjà parlé, il ouvrit son école le 27 novembre 1848, dans une maison particulière à l'extrémité nord de la ville, au Pied-du-Courant, aujourd'hui Hochelaga.

Cette première fondation ne réunit qu'un très petit nombre d'élèves et ne put se soutenir qu'à force de sacrifices, n'ayant pour toute ressource que le produit de quelques bazars et la charité publique.

En 1849, M. le docteur P. Beaubien, père de l'honorable ministre actuel de l'agriculture, pour la province

de Québec, que nous considérons à bon droit comme l'un de nos bienfaiteurs insignes et dévoués, ayant offert un terrain au Coteau Saint-Louis pour y fonder un établissement religieux, Mgr Bourget eut dès lors la pensée d'y faire construire une maison, pour y fixer l'institution des sourds-muets.

Vers le milieu de septembre de la même année, Mgr de Montréal mettant toute sa confiance dans la divine Providence, commença la bâtisse. Bientôt de petites souscriptions, des dons, diverses sommes empruntées permirent de continuer rapidement les travaux. Quatre mois plus tard, on fut étonné d'apercevoir au milieu d'une carrière, sur un terrain inculte, un grand édifice en pierre, élevé comme par enchantement, ayant 80 pieds de longueur, sur 43 de largeur et à 3 étages.

Au mois de mai 1850, M. Lagorce qui se trouvait très à l'étroit dans son logement du Pied-du-Courant, transféra son école à cette nouvelle maison dont l'intérieur n'était encore qu'à moitié terminé. Il fut donc obligé de s'occuper de faire achever les travaux commencés et de pourvoir aux besoins de cette vaste maison sans ressources suffisantes et nullement organisée.

C'est avec ce modeste personnel enseignant que débuta l'institution actuelle des sourds-muets qui est placée sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal et protégée par le Gouvernement Provincial ; elle fut incorporée en 1874.

A M. l'abbé Lagorce revient donc l'honneur d'avoir fondé l'institution actuelle des sourds-muets qu'il confia, quelques années plus tard, aux " *Clercs de St-Viateur* " dont il fut lui-même un des membres pendant quelque temps.

L'ABBÉ LAGORCE

Premier Directeur de l'Institution.

(1848 à 1856).

Comme déjà les ressources étaient minimes, il fallait aller à l'économie et ne s'accorder que l'indispensable qui trop souvent n'était même pas le nécessaire.

Ceci explique le manque d'unité dans l'aménagement de la maison qui, au premier abord, ne laisse pas de surprendre, avec ses petites pièces basses d'étage, ces escaliers de ci de là, etc., etc. On s'aperçoit facilement qu'une annexe a été ajoutée à mesure que la caisse le permettait, et tout cela, naturellement, sans plan d'ensemble, allant au plus pressé et surtout tâchant d'obtenir le plus de place possible dans un petit espace : problème qui se résout toujours au détriment de l'ordonnance et de l'aspect. C'est ainsi que le premier bâtiment, d'abord à trois étages, en a cinq aujourd'hui ; que la chapelle intérieure est devenue le réfectoire des professeurs et que les ateliers placés dans la maison ont été transportés de l'autre côté de la rue Saint-Louis et reliés par un viaduc au corps du bâtiment principal.

Dans tous les rapports de l'institution, on trouve toujours de la part des Directeurs, l'expression des mêmes plaintes et des mêmes regrets, à propos de l'exéguité du local, tant le besoin d'un nouvel édifice se fait sentir.

Aussi la partie vraiment bien aménagée est-elle celle des ateliers : on avait de l'espace, on l'a utilisé ; tout est large, parfaitement éclairé et dans de bonnes conditions. Ce bâtiment est une construction en briques, de 75 pieds de longueur, par 45 de largeur, et à 3 étages.

Sans vouloir refaire ici l'histoire des débuts plus que modestes de l'Institution, nous ne pouvons passer sous silence la part revenant, dans les résultats

obtenus, aux divers directeurs de l'établissement qui ont succédé au digne abbé Lagorce.

Le premier d'entre eux fut le révérend Frère M.-J. Young, religieux sourd-muet de la Congrégation de Saint-Viateur, que Mgr Bourget, en 1855, avait appelé de France au Canada.

Il prit la direction de l'école en 1856 et eut pour collègues dans l'enseignement, les Frères A. Bélanger et D. Mainville, pour économe, le Frère Prosp. Terriault. Avec un dévouement admirable, il mit sa vive intelligence au service des malheureux sourds-muets auxquels il portait et porte encore un grand intérêt et dont il peut mieux que tout autre apprécier l'infortune.

On comprend aisément quel surcroit de travail il dut s'imposer pour être à la fois directeur, procureur et professeur. Mile-End était alors loin du centre de la ville, les communications extrêmement difficiles, les ressources restreintes. Aussi était-ce à pied que ce bon Frère, après ses classes, se rendait à la ville pour veiller aux intérêts de ses pensionnaires et de l'œuvre qui lui était confiée.

Il lui fallait de plus donner, tous les dimanches, trois instructions consécutives, l'une aux sourds-muets de l'institution, une autre chez les sourdes-muettes, rue Saint-Denis, et la troisième dans la chapelle Saint-Joseph, rue de la Cathédrale. On comprend facilement les grandes fatigues qu'il eut à supporter et les sacrifices qu'il dut s'imposer pendant toute son administration ; cependant ce bon Frère a conservé jusqu'à ce jour toute sa première énergie. La mimique expressive avec laquelle il traduit ses pensées indique qu'il n'a rien perdu de sa haute intelligence.

J. M. YOUNG, C. S. V.
Deuxième Directeur de l'Institution.
(1856 à 1863).

Durant la gestion du Frère Young, trois Pères de la communauté des Clercs de Saint-Viateur ont eu la direction spirituelle de l'établissement : le Père Jacques Duhaut, de 1856 à 1857 ; le Père Lahaye, de 1857 à 1861 ; le Père Thibaudié de 1861 à 1862.

En 1863, le Père Bélanger fut appelé à succéder au bon Frère Young. Pendant les vingt ans que ce dévoué Père dirigea l'institution, il la fit bénéficier de sa grande expérience dans les affaires et d'un dévoûment qui ne s'est jamais rebuté, malgré les difficultés nombreuses et parfois bien pénibles qu'il eut à surmonter.

A deux reprises, il dut se rendre en Europe pour y étudier les méthodes suivies dans les établissements consacrés à l'enseignement des sourds-muets. En 1870 d'abord, et de ce premier voyage, il rapporta les principes qui lui permirent de commencer l'enseignement de l'articulation qui, jusqu'à ce jour, a produit de si beaux résultats ; ensuite, en 1880, pour assister au congrès de Milan et s'édifier sur les avantages de l'instruction des sourds-muets, par la méthode orale pure.

Ce fut sous l'administration du Père Bélanger, en 1863, que furent commencés les premiers ateliers, au nombre de trois : la *reliure*, l'*imprimerie* et la *cordonnerie* qui, en 1871, furent transportés dans un bâtiment en briques, construit à cette fin, et servant aujourd'hui de réfectoire pour les professeurs. Les chefs de ces ateliers étaient : le Frère Young pour la reliure, le Frère D. Mainville pour l'imprimerie et le Frère Needham, sourd-muet, pour la cordonnerie.

L'année 1873 fut particulièrement remarquable pour notre institution, par la visite de Son Excellence la Comtesse Dufferin, accompagnée de ses deux

enfants, le jeune Lord Arthur de Clarendon et Lady Blackwood.

Lady Dufferin ayant appris qu'il existait à Montréal une institution où l'articulation était enseignée aux sourds-muets, avec succès, voulut se rendre compte, par elle-même, des effets produits par un procédé encore unique au Canada.

Son Excellence fut reçue par M. le Chanoine Fabre, le Révd Père Bélanger, directeur de l'institution et plusieurs autres membres du clergé qui l'accompagnèrent à la salle où les élèves lui présentèrent l'adresse suivante :

*A Son Excellence madame la Comtesse Dufferin.*

MADAME,

Nous, les élèves de l'Institution des sourd-muets, vous prions d'accepter nos sincères remerciments pour l'attention toute bienveillante que vous portez à notre classe infortunée.

Votre illustre personne, digne de Son Excellence Lord Dufferin, a conquis le respect et l'affection de ceux avec qui elle a été en rapports, par les nombreux actes de courtoisie et d'affabilité qui marquent tous ses pas.

Les rares vertus comme les excellentes qualités que possède Son Excellence Lord Dufferin sont, Madame, bien représentées en votre illustre personne.

Nous regrettons que nos voix soient encore si peu cultivées. Nous nous contenterons donc de partager la haute opinion qu'a, de Vos Excellences, le peuple montréalais, et de nous unir aux concerts de félicitations qui s'élèvent de toutes parts, et dans lesquels vos vertus, vos mérites et vos talents sont si hautement et si justement proclamés.

Lady Dufferin dont la haute intelligence et l'esprit de judicieuse observation se sont manifestés dans ses visites à nos maisons d'éducation, répondit dans ces termes :

RÉV. A. BÉLANGER, C.S.V.
Troisième Directeur de l'Institution.
(1863 à 1883).

" Je suis heureuse d'avoir pu réaliser un vœu que " j'avais formé depuis que je suis à Montréal, celui " de visiter cette institution devenue célèbre dans la " province, par la perfection de cet enseignement d'ar- " ticulation qu'elle a inauguré dans ce pays. Je dois " avouer que les preuves qui viennent de passer sous " mes yeux relèvent dans mon esprit la haute opi- " nion que je m'en étais formée.

" M. le Directeur, l'œuvre à laquelle vous vous " êtes dévoué avec tant de zèle mérite tous les en- " couragements. Elle est digne de toutes les sym- " pathies, et je puis vous assurer que la mienne vous " a été acquise du moment que j'ai été informée des " sacrifices que vous avez faits, pour le soulagement " de ces pauvres sourds-muets."

En 1878, notre institution eut l'honneur d'obtenir une médaille pour ses travaux à l'exposition universelle de Paris.

Cette même année l'édifice de l'institution fut élevé d'un étage, surmonté d'un toit français.

Enfin, en 1881, le Père Bélanger, cet ami infatigable des sourds-muets, construisait les ateliers actuels et, l'année suivante, aménageait la ferme de Terrebonne dont nous parlerons un peu plus loin.

Toujours sur la brèche, il ne cessa dans ses écrits, dans ses rapports, dans ses discours, d'appeler l'attention publique sur le sort des malheureux sourds-muets et de solliciter des membres du Gouvernement de Québec, des subventions destinées à parfaire l'œuvre commencée.

Lorsqu'en 1883, il quitta l'institution pour aller aux États-Unis refaire sa santé épuisée à l'œuvre des sourds-muets, il laissa l'établissement en bonne voie de prospérité, et l'enseignement sur un pied excellent.

Il s'occupait du progrès de ses élèves avec une sollicitude toute paternelle, heureusement secondé dans ses efforts par le Frère A. Charest, aujourd'hui procureur de la maison, le Frère A. Groc, sourd-muet arrivé de France en 1866, encore professeur à l'institution, et le Frère E. Terriault, actuellement préfet des études, lequel, malgré une santé délicate, apporte un zèle précieux à la cause des sourds-muets. Parmi les autres professeurs compétents réunis par le Père Bélanger, nous tenons à citer en particulier les Frères Lafond, Gaudet et Mercure. Le premier, attaché à l'institution depuis plus de douze ans et longtemps préfet des études, achevait au moment de sa mort arrivée au mois de juillet dernier, un programme d'études destiné à faciliter le développement intellectuel des sourds-muets et dont nous parlerons dans la méthode d'enseignement.

Durant l'année scolaire 1883-84, le révérend Frère Charest cumula la charge de Directeur et celle de Procureur ; mais comme ces deux fonctions exigeaient un travail excessif pour un seul homme, il céda, en 1884, la direction de la maison au Révérend Père Boucher qui n'a occupé cette charge que pendant un an et quelques mois. Durant ce court espace de temps, on a pu cependant apprécier le zèle et le dévouement avec lesquels il s'occupait de ses élèves et des intérêts de l'institution.

Le 16 octobre 1884 était un jour de fête et de bonheur pour les sourds-muets de Mile-End. Sur invitation du Révd Père Boucher, Directeur, Son Excellence Dom Henri Smeulders, délégué apostolique pour le Canada, voulut bien venir visiter notre institution, accompagné de son secrétaire, le Révd Père de Brie et de plusieurs révérends Pères

Oblats de l'Église Saint-Pierre. A son arrivée, Son Excellence fut reçue par le Révd Père Beaudry, Supérieur des Clercs de Saint-Viateur, le Père Boucher, directeur, les Pères Ducharme, Peeman et Masse.

A cause de l'exéguité de notre chapelle, la messe fut célébrée à l'église paroissiale, ensuite Mgr déjeuna à l'institution, puis fit la visite des ateliers et termina par les élèves qui lui présentèrent l'adresse suivante :

A SON EXCELLENCE DOM HENRI SMEULDERS COMMISSAIRE APOSTOLIQUE EN CANADA (1)

*Excellence,*

Les Sourds-Muets de l'Institution Catholique de Montréal présentent à Votre Excellence, les sentiments de leur profonde reconnaissance et de leur filial amour.

Les infortunés, sur la terre, se nourrissent du pain de la charité. Cette nourriture céleste, ils la trouvent toujours en abondance dans la religion chrétienne et dans le cœur des apôtres dévoués de Jésus Christ.

Nous connaissons la large part que vous faites, dans votre cœur paternel, à la classe des Sourds-Muets ; car Votre Excellence leur a prouvé son amour par ses paroles et par ses actes.

C'est donc avec bonheur qu'en ce jour d'allégresse nous venons, nous aussi, adresser nos humbles hommages à votre personne vénérée.

Oui, nous accourons avec confiance auprès de vous, comme autrefois les malheureux de la Judée s'approchaient du divin Consolateur, et, impuissants à exprimer convenablement les sentiments qui nous animent, nous ne pouvons que répéter avec ceux que vous entourez de votre sollicitude : Amour, reconnaissance au grand Pontife Léon XII et à son illustre Représentant.

Depuis 1885, la direction de la maison est confiée au Révd Père Manseau.

En 1887, une annexe en briques, de 115 pieds de longueur, 35 pieds de largeur et à 4 étages, fut ajoutée à la partie nord de l'institution, faisant face à la rue Saint-Louis.

---

(1) Cette adresse fut présentée et lue par M. T. Fortin, élève de l'institution.

Comme nous le disions au commencement, les épreuves n'ont pas manqué à notre Institut depuis sa fondation.

En 1889, un violent incendie détruisit les précieux ateliers construits par le P. Bélanger, en 1881. Pour ne pas interrompre l'enseignement industriel, considéré comme complément nécessaire à notre œuvre, il nous a fallu reconstruire ces ateliers au prix de sacrifices énormes, n'ayant reçu pour tout secours qu'une assurance de $2000.00 et une allocation supplémentaire de $3000.00, du gouvernement. Aussi nos pertes sèches sont-elles évaluées, au bas prix, à plus de $30,000, ce qui retarde d'autant nos projets de construction pour la maison principale dont nous avons signalé le grand besoin.

## METHODE D'ENSEIGNEMENT.

La méthode actuellement suivie dans notre Institution est la méthode mixte. Expliquons-nous.

Tous les élèves arrivant à l'Institution sont immédiatement mis à l'étude de l'articulation, de la dactylologie et de l'écriture. Au bout d'un an, quelquefois même plus tôt, nous nous rendons compte des aptitudes de l'élève et, selon son degré d intelligence, son âge, ses forces physiques et le temps dont il peut disposer, nous lui apprenons ou le langage parlé ou le langage dactylologique, et l'écriture.

Les élèves qui peuvent apprendre à parler, comme ceux qui n'ont pas les aptitudes requises pour suivre le cours d'articulation, sont instruits par la méthode intuitive, dite naturelle. Avec les premiers, nous employons la méthode orale pure, avec les seconds, nous remplaçons l'articulation par la dactylologie et l'écriture, à l'exclusion de tous signes.

Deux raisons nous ont fait quitter notre ancien programme, — celui de la méthode orale pure, — et adopter ce nouveau qui, selon la rigueur des principes, est contraire aux règles établies par le congrès de Milan.

La *première* résulte du petit nombre d'années que nos enfants sourds-muets peuvent consacrer à l'étude. A Mile-End, nos élèves ne séjournent pas, en moyenne, plus de cinq ans. Or, on comprend facilement que, si nous ne commencions pas leur instruction dès la première année, nous nous exposerions, pour un certain nombre de sujets, à ne pouvoir leur donner dans l'une comme dans l'autre méthode, qu'un temps relativement restreint.

La *seconde* est l'insuffisance de notre local qui ne permet pas d'avoir, pour toutes les exigences du service, une séparation absolue entre les élèves des deux catégories.

La vraie raison qui résume celles ci-dessus mentionnées est le manque de ressources. Il faudrait donc, en premier lieu, une allocation plus élevée du Gouvernement Provincial, ensuite, des dons ou des bourses qui permissent à l'administration de réaliser les vœux souvent exprimés par les directeurs passés et présents, de l'Institution.

La méthode intuitive dont nous nous servons pour l'enseignement, prend pour modèle la mère enseignant son enfant doué de l'ouïe, à comprendre la parole, à exécuter ses demandes ou ses ordres, et à exprimer lui-même ce qu'il veut dire. Seulement ici, c'est l'écriture ou la lecture sur les lèvres qui supplée à l'ouïe. Ainsi nous enseignons le sourd-muet à comprendre d'abord la langue écrite, puis à exécuter les ordres des maîtres qui sont toujours donnés ou par écrit, ou par le moyen de la dactylologie, ou par l'articulation, enfin, à exprimer lui-même ses pensées au moyen de l'écriture.

Comme on le voit, pour instruire le sourd-muet, nous faisons subir quelques légères modifications aux moyens dont se sert la mère pour instruire son enfant doué de l'ouïe.

C'est donc sur des commandements donnés ou transmis, des actions exécutées par les élèves ou en leur présence, des faits successifs, que se base cette méthode intuitive, dite *naturelle*, et non sur l'enseignement et l'usage des signes conventionnels qui sont presque toujours à l'inverse du langage écrit,

en mettant l'objet au lieu du sujet, le qualificatif au lieu de la chose qualifiée, etc., etc.

Cette méthode intuitive qui a comme moyens communicatifs l'articulation, l'écriture, la dactylologie (*épellation sur les doigts*), et quelques signes naturels tolérés durant la première année d'étude seulement, est reconnue comme une des plus efficaces pour l'enseignement des sourds-muets : elle forme son jugement, lui donne une idée juste des faits et une phraséologie correcte.

Tout en continuant l'instruction de l'élève par la méthode intuitive, nous consacrons à l'articulation quelques moments de chaque classe qui nous mettent ainsi en état de nous rendre compte des aptitudes de l'élève à parler et de la possibilité de lui faire suivre la méthode orale.

A la fin de la troisième année ou au commencement de la quatrième, ces élèves sont en état de continuer très avantageusement leur instruction par la parole, sans être derangés aucunement dans leur cours déjà avancé. Alors, au lieu d'employer l'écriture et la dactylologie, nous nous servons de la parole et de la lecture sur les lèvres, moyens plus expéditifs et plus avantageux que les deux premiers.

L'application de ce nouveau programme a donné d'excellents résultats. Il entretient l'émulation entre les élèves sans les fatiguer, en tenant compte du besoin qu'ils ont de se délasser. Les difficultés se suivent et s'enchaînent, dans un ordre rigoureux et rationnel. Le professeur, quelque étranger qu'il soit à cet enseignement, en saisit la méthode dès les premières leçons. Les remarques qui accompagnent chacune des leçons lui permettent de s'acquitter de sa tâche avec fruit. De plus, il peut toujours consulter

aisément la partie du maître, où tous les obstacles sont signalés un à un et résolus méthodiquement.

Les tableaux synoptiques détachés des leçons, mais qui ne font qu'un avec elles, présentent aux élèves l'avantage de revoir, en quelques minutes, le chemin parcouru et de rafraîchir leur mémoire sans la fatiguer.

Au moyen de ces tableaux, ils apprennent facilement le nom des parties du discours, la place qui leur est assignée dans la phrase, et aussi à corriger eux-mêmes les fautes qui leur sont habituelles dans l'expression de leurs pensées.

En terminant, nous aimons à le répéter, notre nouveau programme a produit des résultats étonnants, parmi nos élèves que nous gardons à peine cinq ans, comme nous l'avons dit plus haut : il répond beaucoup mieux au besoin de nos enfants.

Le but que l'on poursuit avec le sourd-muet est de le rendre capable de gérer ses affaires, de profiter de ses lectures et d'en faire un homme d'un caractère ferme et sérieux.

Or, étant donnés, d'une part les nombreux inconvénients de l'emploi exclusif de l'articulation dans l'enseignement et, d'autre part, reconnaissant avec les abbés de l'Epée et Sicard que le sourd-muet n'est complètement rendu à la société que lorsqu'on lui a appris à s'exprimer de vive voix et à lire la parole sur le mouvement des lèvres, nous nous servons, pour arriver sûrement à son intelligence, parfois si rebelle à saisir ce qu'on lui enseigne, de tous les procédés indiqués : intuition, dessin, écriture, dactylologie, articulation.

En un mot, nous nous rangeons, du moins pour notre institution, du côté de la méthode mixte.

ATELIER DE COUTURE.

ATELIER DE CORDONNERIE

# ATELIERS.

L'enseignement industriel donné concurremment à nécessité la construction d'ateliers qui, comme nous l'avons déjà dit, sont la partie la mieux aménagée de notre établissement. Ces ateliers sont au nombre de sept.

### Couture.

Dans cet atelier, les élèves apprennent à coudre, à faire des vêtements de toutes sortes et, ce qui est plus difficile, à couper ou tailler les habits. Un bon tailleur trouve toujours une place assurée, car de lui dépend l'élégance des vêtements.

Les élèves-apprentis sont sous la direction d'un Frère ayant des connaissances spéciales et assisté de deux contre maîtres entendants-parlants. Ils ont dans leur atelier cinq machines à coudre et tout le matériel nécessaire pour se perfectionner dans leur métier.

Cet atelier et celui de la reliure sont les deux plus suivis.

### Cordonnerie.

Près de la couture est l'atelier de la *cordonnerie* aussi sous la direction d'un Frère et d'un contremaître entendant-parlant. Ce métier qui convient si bien aux élèves de la campagne, est suivi par un assez grand nombre d'entre eux. On y apprend tout ce qu'un bon cordonnier doit savoir pour gagner honorablement sa vie.

### Reliure.

Dans la *reliure*, les enfants apprennent à plier les pages, à les coudre ensemble, à mettre les volumes sous le couteau, en un mot, à préparer le gros œuvre qui sera achevé par les apprentis. Ils sont dirigés dans ces travaux par deux Frères qui distribuent et surveillent l'ouvrage, aidés d'un contremaître entendant-parlant.

Les apprentis n'ont que deux heures de classe par jour ; les élèves, au contraire, ne vont aux ateliers que pendant deux heures et ce travail est pour eux une véritable distraction. Par cette occupation manuelle,ils se délassent des fatigues de la classe ; aussi, rien n'est plus curieux que de voir l'empressement avec lequel toute la petite troupe arrive prendre sa place, pour exécuter sa tâche. L'ardeur et l'émulation extraordinaires qui existent entre tous ces petits ouvriers, demandent une surveillance très active pour que le travail soit fait avec soin.

### Imprimerie.

A côté de la reliure se trouve l'*imprimerie* qui depuis vingt-deux (22) ans est sous l'habile direction du Frère J. Coutu. Cet atelier, malgré son importance, ne renferme qu'un petit nombre d'apprentis et en voici la raison : dans quelques établissements de sourds-muets, à New-York en particulier, on enseigne de préférence aux élèves, le métier de typographe et certaines maisons recherchent spécialement ces ouvriers qui doivent à leur infirmité une attention et une application soutenues. Dans notre institution, au contraire, à cause du grand nombre d'élèves qui viennent de la campagne, nous ne cherchons pas à diriger les apprentis du côté de l'imprimerie ; car ce métier les éloignerait plus tard de leur famille pour les jeter au

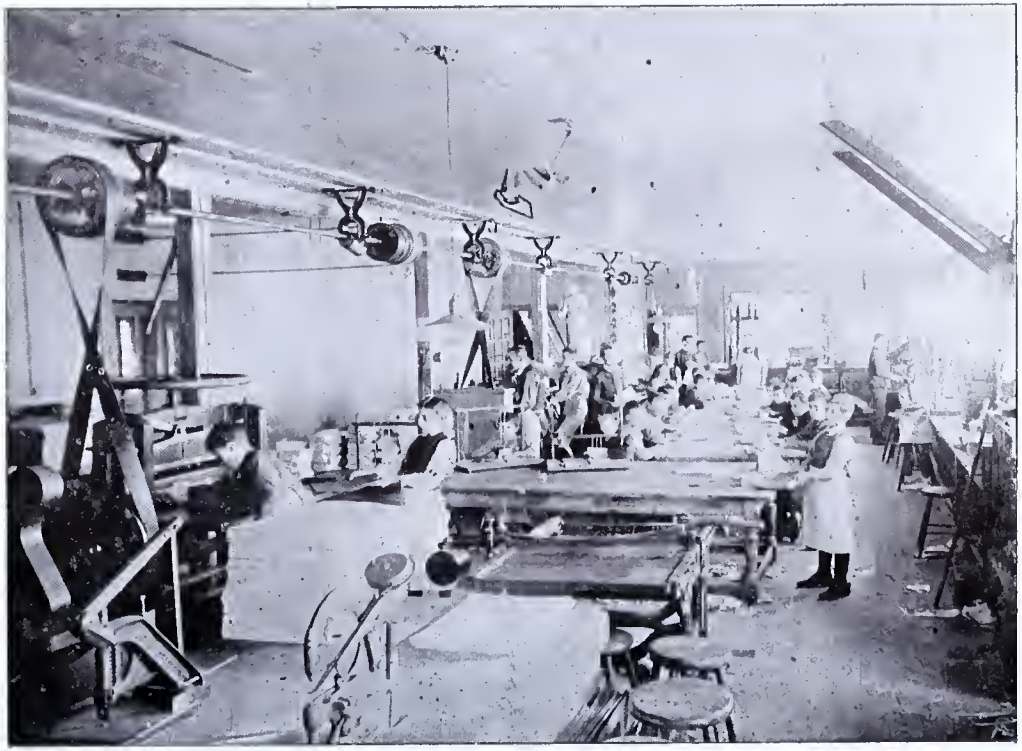

ATELIER DE RELIURE.

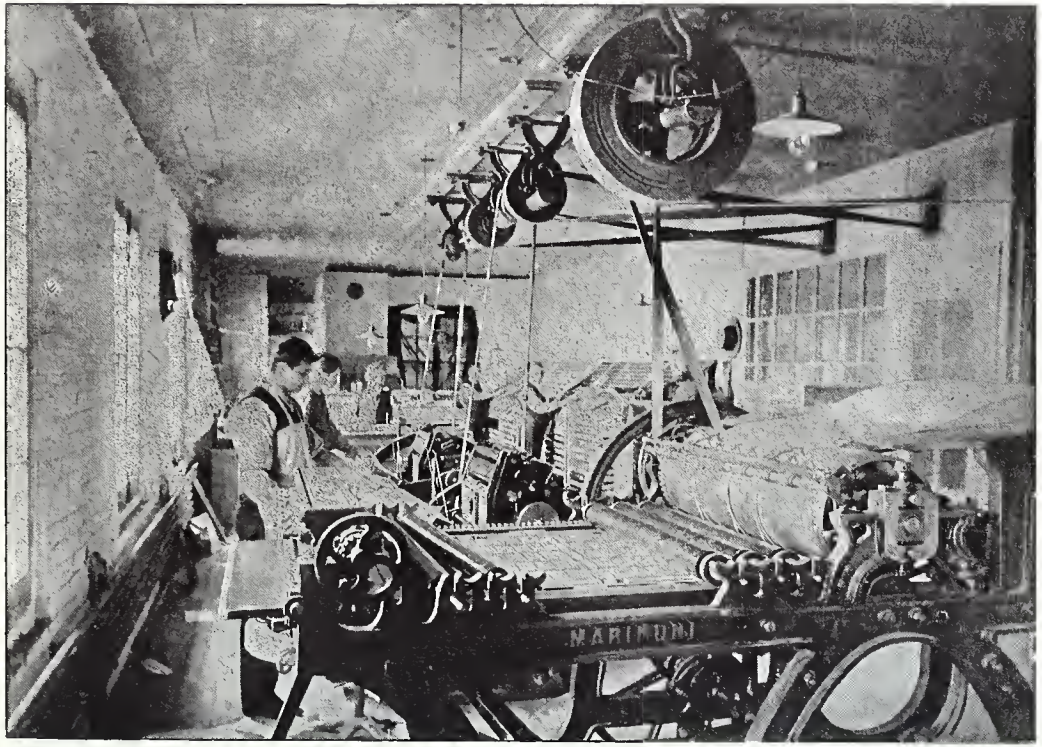


ATELIER D'IMPRIMERIE.

milieu des grands centres où ils seraient grandement exposés de perdre leur âme. L'imprimerie n'est donc desservie en partie que par des entendants-parlants. C'est là que s'impriment non seulement tous les livres destinés à l'Institution des Sourds-Muets, mais encore ceux nécessaires aux diverses maisons sous le contrôle des "*Clercs de St-Viateur*" qui, comme on le sait, dirigent d'importants établissements au Canada.

### Menuiserie.

La *menuiserie* est encore un métier qui convient aux sourds-muets. Il y a dans l'atelier très vaste, construit à cet effet, plusieurs apprentis qui reçoivent les instructions nécessaires d'un Frère et de trois contremaîtres, dont l'un sourd-muet. On y fait des travaux pour l'extérieur et on y travaille le bois avec une rare habileté.

Les élèves sont préparés aux travaux qui réclament la connaissance du dessin, par une étude approfondie de cette branche d'enseignement. Un grand nombre de dessins à la plume et au crayon dénotent, chez plusieurs d'entre eux, une grande facilité et d'heureuses dispositions pour cette étude.

Le dessin linéaire, les coupes de plans et d'élévation de bâtiments rentrent dans le programme d'enseignement de notre institution. Cette étude est excellente pour les sourds-muets et l'on ne saurait trop les engager dans cette voie qui leur offre des distractions utiles et parfois même leur ouvre le chemin de la fortune.

Nous ferons remarquer, en passant, que dans cet atelier, nos élèves apprennent aussi à *tourner* le bois, et que plusieurs d'entre eux excellent dans ce métier. Nous avons actuellement pour *tourneur* dans l'ate-

lier de la menuiserie, un sourd-muet qui a terminé son apprentissage il y a environ un an et que nous payons aujourd'hui une piastre par jour depuis ce temps : ce jeune homme, malgré la grande faiblesse de sa vue, est très habile dans ce métier.

Quand nous aurons mentionné encore l'atelier de peinture en bâtiment et la forge, nous aurons fait le tour des ateliers de l'institution.

Ces deux derniers ateliers répondent très bien aux besoins de la plupart de nos élèves ; car un sourd-muet sachant bien le métier de peintre ou de forgeron, peut gagner facilement sa vie à la campagne, sans avoir nullement besoin d'aller demeurer dans les grands centres où il est toujours exposé à se corrompre, par la fréquentation des mauvais amis qu'il rencontre si souvent.

Ces ateliers demandent un grand nombre de religieux possédant des connaissances spéciales dans chacun de ces différents métiers.

Le besoin d'avoir des ateliers pour compléter l'éducation des sourds-muets, est une lourde charge pour notre maison ; mais il nous permet de rendre de si grands services à nos élèves que nous le considérons comme indipensable.

ATELIER DE MENUISERIE.

ATELIER DE PEINTURE.

## FERME-ECOLE D'OUTREMONT.

L'agriculture ! voilà vraiment le travail qui convient au sourd-muet instruit. Seul dans son champ, sous le regard de ce Dieu qu'il a appris à connaître, en face du spectacle magnifique de la nature qui n'est plus pour lui un livre fermé, mais où il reconnaît maintenant un reflet de la majesté et de la bonté divines, entouré d'harmonies mystérieuses qui n'ont pas besoin du secours de tous les sens pour parvenir à l'âme, il grandit à ses propres yeux, ce pauvre enfant jadis rebuté partout ; son cœur se dilate, il se sent plus près de Dieu et reçoit, lui aussi, sa part de bonheur. Voilà la vie qui convient au sourd-muet ; c'est aux travaux agricoles qu'il faut le former.

La Providence elle-même semble avoir indiqué cette voie, en ayant permis au Père Bélanger, grâce à la munificence de madame Masson, de réaliser enfin le vœu si cher à son cœur.

Au mois de février 1882, Madame Joseph Masson, *seigneuresse* de Terrebonne, si connue par ses grandes œuvres de charité, donnait, sans aucune condition, à l'institution des Sourds-Muets, un lopin de terre de plus de cent (100) arpents, situé à quelques minutes seulement de la ville de Terrebonne, le long du chemin de fer canadien du Pacifique, sur la ligne de Québec.

Le 8 mai 1882, on y installa une ferme-école avec quatre sourds-muets, sous la direction immédiate du Père Masse. La maison d'habitation, construite la même année, est un rectangle ayant 112 pieds de

façade, à deux étages, avec de vastes greniers : le premier étage est solidement construit en belles pierres extraites de la propriété même, et le second en bois. On arrive au second étage, par une rampe en pente douce, d'accès très facile aux voitures et aux chariots.

C'est donc là que commença l'enseignement agricole des sourds-muets, sous la conduite du Frère Charest et la direction immédiate du Père Masse. Ces deux religieux, dans leur grand dévouement pour leurs chers élèves, se firent tour à tour architectes, mécaniciens et professeurs selon les besoins du moment.

Terrebonne qui mérite son nom au point de vue de la fertilité du sol, est un pays où l'on peut faire, avec profit, l'élevage des animaux : c'est de ce côté que l'on dirigea l'exploitation. Une partie de la ferme fut mise en pâturage, une autre partie réservée pour la culture des céréales, et une troisième partie pour les plantes fourragères, les pommes de terre, etc., etc.

A cette époque, le Révd Père Bélanger sollicita du Gouvernement Provincial, l'établissement d'une grande école expérimentale à Terrebonne où l'institution fixerait sa maison principale : il ne fut pas alors écouté. Comme d'un autre côté, on ne pouvait utiliser avec profit qu'un très petit nombre d'élèves, sur une propriété de cent (100) arpents cultivés en céréales et en fourrage, on dut songer à établir l'école d'agriculture des sourds-muets, *au nombre de quinze*, dans une situation plus favorable.

Non loin de Mile-End, dans la municipalité d'Outremont, se trouvaient en vente trois magnifiques

Grange-étable, de l'Ecole des Sourds-Muets, à Terrebonne.

Résidence et constructions rurales, Silo, etc., etc., de l'Ecole des Sourds-Muets, à Outremont, Montréal.

propriétés, admirablement bien situées et formant deux cents (200) arpents d'un seul tenant, consacrés en grand partie à la culture maraîchère et pouvant servir pour une bonne école d'agriculture : l'institutut en fit l'acquisition et y transporta son école d'agriculture de Terrebonne, en 1887.

Sur une de ces propriétés, se trouvaient un cottage et des bâtiments de service situés près du chemin Sainte-Catherine, au pied même de la montagne. Ces constructions ont été conservées telles qu'elles étaient lors de l'achat, et dans le cottage, sont logés les éducateurs et les élèves. Naturellement, l'espace fait défaut et l'aménagement d'une maison privée se prête mal aux exigences d'une école ; mais les ressources ne permettaient pas davantage.

Les salons, à gauche en entrant, ont été transforformés en chapelle ; la salle faisant face à la porte d'entrée sert de classes et de récréation ; à droite, se trouve le réfectoire. Le dortoir occupe le second étage, avec les chambres du Père Masse, directeur de la ferme, et celles des Frères chargés de l'enseignement et de la direction des travaux agricoles.

Vingt-deux élèves sourds-muets, munis des meilleurs instruments aratoires, sont actuellement à la ferme-école où ils apprennent la bonne culture maraîchère, tout en s'instruisant et se préparant à leur première communion ; car il faut bien remarquer que la culture des champs n'est pas la seule occupation des sourds-muets de l'école d'Outremont : le travail aux champ ou dans les granges ne s'élève jamais à plus de cinq (5) heures par jour, souvent il est moindre ; la culture intellectuelle est surtout l'objet de notre sollicitude pour ces pauvres enfants qui reçoivent trois heures de classe par jour.

Les bâtiments de service sont, comme la maison d'habitation, beaucoup trop étroits. Ils comprennent l'écurie, la vacherie et la porcherie, occupés actuellement par six chevaux, dont trois percherons, huit vaches de race croisée qui fournissent le lait à l'établissement et à l'institution, et une vingtaine de porcs. Voilà le cheptel vivant de la Ferme-École ; il est minime, mais il faut attendre que les ressources permettent de construire les bâtiments de service nécessaires, pour loger convenablement les animaux de race perfectionnée. D'ailleurs, l'exploitation de la ferme ne se porte pas à l'élevage. Nous nous appliquons à profiter surtout de la position rapprochée de Montréal, pour faire à Outremont de la culture maraîchère, dont les produits trouvent en cette ville un débouché assuré et qui a l'avantage de ne pas limiter le nombre des bras utilement employés.

La ferme est consacrée en grande partie à la culture de la pomme de terre et des légumes, notamment de la rhubarbe. Un beau verger qui donne d'excellents fruits d'une vente facile, un petit vignoble, de grandes quantités de vignes sauvages cultivées maintenant, sont des accessoires fort utiles de la ferme : on fait un vin excellent avec la rhubarbe et le raisin sauvage.

Les céréales (*blé, avoine, orge,*) y sont cultivées sur un espace très limité, seulement à titre d'enseignement, de manière à donner aux élèves les notions nécessaires.

La culture maraîchère, on le sait, exige de nombreux travaux et il n'y en a pas qui puisse mieux apprendre aux élèves les diverses manières de traiter le sol, les sarclages, l'emploi des engrais et le drai-

Gravures représentant les élèves au travail et quelques-uns des chevaux de ferme à l'Ecole des Sourds-Muets, à Outremont, Montréal.

nage, toutes choses d'une importance extrême pour assurer le succès des récoltes et, s'il est permis de le dire, toutes choses extrêmement négligées dans notre pays, par la généralité des cultivateurs.

La fumure des terres, le nettoyage du sol, l'égouttement des champs, au moyen de rigoles bien entretenues, sont les conditions indispensables de toute bonne culture maraîchère : cependant combien peu de cultivateurs en tiennent compte! Aussi sous ce rapport, la ferme-école d'Outremont est appelée, croyons-nous, à rendre de vrais services, en préparant d'excellents aides, imbus de bons principes ; car, le pauvre sourd-muet qui a la chance d'entrer dans notre école d'agriculture est certain d'en sortir sachant lire, écrire, calculer, pouvant faire un excellent jardinier, un bon laboureur, enfin un cultivateur modèle.

## ETAT ACTUEL DE L'INSTITUTION.

Depuis la fondation de notre établissement environs sept cents (700) sourds-muets y ont reçu l'instruction nécessaire pour faire leur première communion et acquérir des notions suffisantes d'un travail manuel. Un grand nombre d'entre eux ont pu, grâce aux connaissances acquises, se créer des positions convenables, quelques-uns même venir en aide à leur famille.

Il est sorti de l'institution de Mile-End d'excellents ouvriers : menuisiers, tailleurs de marbre, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, typographes et pressiers, tailleurs et couturiers, relieurs, cordonniers. Ainsi, à Montréal, nous trouvons trois tailleurs, quatre ou cinq cordonniers, plusieurs menuisiers tenant des boutiques pour leur propre compte. L'importante maison Morgan, à Montréal, emploie dans ses ateliers de couture des sourds-muets sortis de Mile-End. Ces exemples démontrent surabondamment le bien réalisé par notre maison malgré les faibles ressources dont nous pouvions disposer ; car, il ne faut pas oublier que notre institution est très insuffisamment subventionnée par le Gouvernement qui, malgré toute la bonne volonté possible, ne peut nous accorder qu'un subside annuel de $9500.00.

La première subvention accordée à notre institution le fut en 1853, et était de $600.00.

En 1871, sous l'administration Ouimet, cette somfut élevé à $1500.00, par l'influence de l'honorable sénateur L. H. Bellerose, alors membre pour Laval.

Plus tard, en 1875, sous le gouvernement de Boucherville, elle fut portée à $5000.00

Enfin, en 1884, l'administration Ross-Taillon, par l'influence et la protection de l'honorable Louis Beaubien, membre pour Hochelaga, voulut bien élever cette allocation au montant que nous recevons actuellement.

On comprend facilement qu'une aussi faible allocation nous fournit à peine les moyens de subvenir aux besoins les plus pressants ; car, au lieu de cent quinze (115) élèves que nous recevons actuellement, nous devrions en recevoir *au moins* trois cents (300) — notre local et nos finances le permettant — pour pouvoir répondre aux exigences de la Province.

Il est reconnu par tous ceux qui s'occupent de l'instruction des sourds-muets, qu'un élève ne peut coûter moins de $150.00 à $200.00, par année ; or, sur cette somme, la grande majorité des parents de nos enfants ne peuvent jamais payer plus de $50.00, souvent moins. Nous ne surprendrons donc personne en disant que dans les conditions où nous nous trouvons, notre maison ne peut se soutenir que grâce aux efforts énergiques que nous faisons, et à la sage et habile administration de notre procureur qui pratique la plus stricte économie pour nous fournir les ressources nécessaires à l'entretien de nos élèves, dont le nombre varie de cent quinze (115) à cent trente (130), dans nos deux écoles de Mile-End et d'Outremont. Notre personnel enseignant comprend trente (30) Pères et Frères.

Le matériel scolaire dont nous avons besoin est très coûteux et les machines pour nos ateliers sont très dispendieuses. Pour faire face à toutes ces charges, nous n'avons d'autres revenus que le produit de notre

travail, un secours minime du Gouvernement Provincial et la très faible pension exigée de nos élèves.

Cependant, on a vu quelles améliorations réclame notre maison. Forcément, il nous faudra bien attendre des temps meilleurs, pour commencer la construction d'un établissement où nous puissions séparer les élèves sourds-parlants des sourds-muets, et avoir une meilleure installation pour les classes et le logement des professeurs qui ont tout sacrifié, afin de laisser plus de place à leurs pensionnaires.

Mettons toute notre confiance dans la Divine Providence et espérons que, pour le bien de nos chers sourds-muets, la réalisation de nos intentions, n'éprouvera pas de trop longs retards.

# Institution Catholique

# Des Sourds-Muets

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

SOUS LA DIRECTION DES

## CLERCS DE SAINT-VIATEUR

**MILE-END, Montréal, P. Q.**

CANADA.

---

RÈGLES ET RÈGLEMENTS POUR L'ADMISSION DES ÉLÈVES.

Cette institution fondée en 1848, et incorporée en 1874, est placée sous le patronage de Sa Grandeur, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et protégée par le Gouvernement Provincial.

Située dans la partie la plus saine de la ville, au pied même du Mont-Royal, elle embrasse un coup d'œil magnifique et jouit d'un air pur et salubre, qui en font un établissement de première classe.

Cette institution est destinée aux enfants entièrement ou partiellement sourds, dont l'éducation ne peut se faire dans les écoles communes.

Ce n'est pas un asile, mais une vraie maison d'éducation, et on ne peut y admettre ou retenir que ceux qui, à une intelligence et à une santé au moins ordinaires, joignent de bonnes habitudes morales et sont âgés d'au moins neuf (9) ans ; ceux d'une santé délicate doivent avoir *au moins* douze (12) ans.

Les élèves sont constamment sous la surveillance de leurs maîtres, et la discipline est mise en force d'une manière ferme mais en même temps paternelle. On ne fait usage d'aucune punition corporelle : l'honneur et les récompenses sont les seuls moyens d'émulation.

Un élève dont la conduite morale et l'indiscipline seraient un exemple dangereux pour ses condisciples, est renvoyé immédiatement à ses parents.

A la fin de chaque semestre, un bulletin donnant la conduite des élèves, leur application et leur progrès dans les études, est envoyé aux parents ou aux gardiens.

Au département scientifique, nous avons joint un département industriel où les élèves, deux heures par jour, reçoivent une instruction théorique et pratique. Les différents métiers dont se compose ce département sont : l'*imprimerie*, la *stéréotypie*, la *reliure*, la *couture*, la *cordonnerie*, la *menuiserie*, la *peinture* et la *forge*.

Comme plusieurs de nos élèves sont fils de cultivateurs, et qu'un certain nombre d'entre *eux* désirent se livrer à l'agriculture, nous leur donnons, sur notre ferme d'Outremont, des leçons pratiques d'agriculture et d'arboriculture.

Le commencement de l'année scolaire est le seul temps déterminé pour l'admission des élèves ; nul ne sera admis après la rentrée, si ce n'est pour de graves raisons.

Comme nous ne pouvons recevoir qu'un nombre restreint d'élèves, il est désirable que les demandes d'admission soient faites en mai ou,au plus tard, en juin.

L'année scolaire commence le premier mercredi de septembre et se termine le troisième mercredi de juin. Aucune vacance n'est accordée au commencement de la nouvelle année.

Les paiements se font en deux termes, et chaque terme est strictement payable d'avance : moitié à l'entrée, moitié au *premier* février.

Aucune réduction considérable n'est faite sur les prix ordinaires, à moins d'un certificat de monsieur le curé de l'enfant, constatant l'impossibilité où se trouve cette famille de *payer* le *plein* montant demandé.

Il ne sera fait aucune déduction pour les absences des élèves, si ce n'est pour cause de maladie prolongée.

Les livres, les soins médicaux etc., sont à la charge des parents. Ceux-ci sont priés de déposer entre les mains du Procureur, la somme d'au moins deux ($2.00) piastres, pour les dépenses imprévues de leurs enfants.

Les élèves doivent être pourvus de tous les habits mentionnés dans le trousseau et avoir une bonne malle, capable de contenir tous les articles qui devront porter le nom de l'élève.

*Le costume, qui est obligatoire, doit être acheté et fait à l'institution.*

Chaque élève, à son entrée, devra fournir son extrait de baptême.

## TROUSSEAU.

1 costume au prix de $10.00 à $12.00.

2 habillements d'hiver,
2 " d'été,
4 chemises,
6 paires de caleçons,
6 mouchoirs,
2 fichus,
6 paires de chaussettes,
2 paires de chaussures.

1 paire de claques,
2 chapeaux,
1 casque,
1 pardessus d'hiver,
1 paire de mitaines,
1 paire de pantoufles,
Savon, peignes, brosses, cirage, etc.

## COURS D'ETUDES.

Le cours complet est de huit ans. Il comprend deux cours bien séparés : le français et l'anglais. Chacun de ces cours se subdivise en deux branches ; l'une a pour objet la *méthode orale*, par laquelle on instruit le sourd-muet à l'aide de la parole, de la lecture sur les lèvres et de l'écriture ; l'autre comprend la *méthode française* qui fait usage de la dactylologie et de l'écriture.

Les élèves qui peuvent apprendre à parler, comme ceux qui n'ont pas les aptitudes requises pour suivre le cours de l'articulation, sont instruits par la *méthode intuitive, dite naturelle.* Avec les premiers, on se sert de la parole et de la lecture sur les lèvres ; avec les seconds, on remplace l'articulation par la dactylologie et l'écriture, à l'exclusion de tout signe.

La méthode orale n'est applicable, avec succès, que lorsque le sujet jouit du parfait exercice de ses facultés intellectuelles, qu'il n'a pas plus de quinze ans et qu'il doit suivre tout le cours.

Après avoir acquis la connaissance d'une langue, les élèves peuvent apprendre l'autre ; mais jamais les deux à la fois.

Le cours d'études est celui d'une bonne académie commerciale. Il comprend : la Grammaire, l'Histoire, la Géographie, le Cathéchisme, quelques notions sur les sciences naturelles, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, le Dessin, l'Articulation et la Lecture sur les lèvres, etc., etc.

## CONDITIONS.

| | | |
|---|---|---|
| Pension et instruction | (*année scolaire*) | $150.00 |
| Blanchissage | " " | 10.00 |
| Couchette et sommier | " " | 1.00 |

N. B. Le matelas et les autres garnitures du lit peuvent être fournis par les parents, ou loués aux conditions suivantes :

| | |
|---|---|
| 1 matelas et 2 oreillers - - - - - - - | $1.50 |
| 1 couvre-pieds de couleur - - - - - - | 3.50 |
| 2 Couvertures de laine - - - - - - - | |
| 4 draps de coton - - - - - - - - - - | |
| 2 taies d'oreillers - - - - - - - - - | |

*En deux termes payables d'avance : septembre et février.*

A. M. D. G.

Institution des Sourds-Muets,

MILE-END

MONTREAL,

Que.

***On voudra bien répondre aux questions suivantes en demandant l'entrée d'un Sourd-Muet.***

---

1° Quels sont les noms et prénoms de l'élève ?

.....

2° Où est-il né ?

.....

3° En quelle année ?..... ..... mois ?.....

jour ?.....

4° Est-il né sourd ?

.....

5° Si non, à quel âge a-t-il perdu l'ouïe ?

.....

6° Quelle est la cause supposée de sa surdité ?

Précisez .....

7° Quel est son degré de surdité ?

.....

8° A-t-il déjà eu quelque maladie contagieuse, comme la petite vérole (*picote*) ?.....

9° A-t-il été vacciné avec succès ?

.....

10° Si oui, quand ?

.....

11° Est-il affligé de quelque maladie nerveuse ou de quelque infirmité ?.....

12° Quel est l'état ordinaire de sa santé ?

.....

13° Combien a-t-il de frères ?..... de sœurs ?.....

14° Quel âge a l'aîné des enfants ?

.....

15° Y avait-il parenté entre le père et la mère avant leur mariage ?..... A quel degré ?.....

16° Quels sont les noms et prénoms du père et de la mère ?.....

.....

17° Quel est leur état ?

.....

18° Quelle est la station du chemin de fer ?

.....

Le Bureau du télégraphe ?.....

" " de Poste ?.....

Adresse des parents ou du protecteur de l'élève ?

.....

Paroisse ?.....

Comté ?.....

Province.....

.....

# Remarques :

---

# Catholic Institution

# FOR DEAF-MUTES

IN THE PROVINCE OF QUEBEC

UNDER THE DIRECTION OF THE

## CLERICS OF SAINT - VIATOR

**MILE-END, MONTREAL, P. Q.**

CANADA.

---

RULES AND REGULATIONS FOR THE ADMISSION OF PUPILS.

This Institution founded in 1848, and incorporated in 1874, is placed under the patronage of His Grace, the Archbishop of Montreal, and protected by the Provincial Government.

It is situated in the healthiest part of the city, on the northeastern side of "Mount Royal." The beautiful scenery of the surrounding country and the pure, bracing air of the mountain, contribute to render this Institution a first class establishment.

Montreal, the business center of the whole Dominion, is easily accessible on all sides by the Grand-Trunk and Canadian Pacific Railways; in summer time, on the East and West, by the Ontario and Richelieu boats.

This Institution is intended for children who are entirely or partially deaf, and cannot be educated in common schools,

It is not an asylum, but a school for imparting knowledge, and none can be admitted or retained, except those who have, at least, ordinary vigor of mind and body, good moral habits, and attained their ninth year—unhealthy boys must be twelve years old.

Pupils are constantly under the supervision of their professors, and the discipline is enforced in a strict, though kind manner. Corporal chastisements are not resorted to : honor and rewards are the only means of emulation. Pupils found guilty of immorality or open resistance are in danger of being expelled.

At the end of every scholastic quarter, a report stating the conduct of the pupils, their application and progress in studies, is sent to parents or guardians.

To the scientific department, we have added an industrial one, in which the pupils receive every day, two hours of theoretical and practical lessons. Different trades can be learned in the following departments : *printing*, *stereotypography*, *book-binding*, *shoemaking*, *tailoring*, *joinery*, *painting* and *blacksmithing*.

Practical lessons in agriculture and arboriculture are given to pupils who are farmers' sons, or who desire to devote themselves to agriculture in after life.

The beginning of the scholastic year is the only time deemed suitable for the admission of pupils, and none will be received or readmitted at any other time, save for the most urgent reasons.

The number of pupils being limited, it is desirable that all applications for an admission, be made either in May or, at least, in June.

The scholastic year opens on the first Wednesday of September and closes on the third Wednesday of June. There are no Christmas nor Easter holidays.

Payments to be made half yearly : in September and February, strictly in advance.

No deduction is made for absence, except in case of protracted illness.

No important deduction will be allowed on regular prices, unless a certificate of the pupil's parish priest show the impossibility for the family to pay the full terms.

Books, stationary and medical attendance are extra charges. As no advance is made by the Institution, parents will please deposit with the Treasurer, the sum of, at least, two ($2.00) dollars, for incidental expenses.

Pupils will come well supplied with all the clothes mentionned in the "*Outfit*," and have a good substantial trunk: every article should be marked with the name of the owner.

The uniform is *requisite* and should be bought and made at the Institution.

Every pupil, on his entrance, has to produce his baptismal record.

## OUTFIT.

1 uniform at $10.00 or $12.00.

2 winter suits
2 summer "
4 shirts
6 pair drawers
6 handkerchiefs
2 neckties
6 pair stockings
2 pair boots
1 pair rubbers
2 hats
1 fur cap
1 winter overcoat
1 pair mittens
1 pair slippers
Soap, brushes, combs, blacking, etc.

## COURSE OF STUDIES.

The full period of education and instruction is eight years. It includes two distinct courses: the English and French. Each of these courses is subdivided into two branches, one taught by means of the *oral method*, viz: speech and lip-reading, and the other after the *French Method*, which makes use of dactylology and writing.

The pupils who can attain speech, as well as those who have not the dispositions required to follow the course of articulation, are instructed after the *Intuitive or natural Method.* With the former, articulation and lip-reading are used; with the latter, articulation is replaced by dactylology and writing: all signs being suppressed.

The oral method is applicable with success only to those who possess the use of all their intellectual faculties, and who, not being over fifteen years of age, are to follow the whole course.

Having acquired the knowledge of one language, a pupil may study the other, but both languages can never be taught simultaneously.

The course of studies is that of a good commercial academy and embraces Catechism, Grammar, History, Geography, the outlines of natural sciences, Arithmetic, Book-Keeping, Drawing, Articulation, Lip-Reading, etc., etc.

## TERMS.

| | | |
|---|---|---|
| Board and Tuition | (*scholastic year*) | $150.00 |
| Washing | " " | 10.00 |
| Bed and spring | " " | 1.00 |

N. B. The mattress and bedding may be furnished by parents or hired at the following conditions:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Mattress and 2 pillows | | $1.50 |
| 1 Quilt | | 3.50 |
| 2 Blankets | | |
| 4 Sheets | | |
| 2 Pillow cases | | |

*Payable in advance: September and February.*

Institution for Deaf-Mutes.

MILE-END

MONTREAL

Que.

***Every applicant should give full and explicit answers to the following questions:***

---

1. What are the names in full of the applicant?

   *Ans* .....

2. Where was he born? *Ans* .....

3. In what year?..... month?..... day?.....

4. Was he born deaf? *Ans*.....

5. If not, at what age did he loose hearing and how?

   *Ans*.....

6. What is the supposed cause of his deafness?

   *Ans*.....

7. What is the degree of deafness?

   *Ans*.....

8. Has he ever had any contagious decease, as small-pox? (*State which*)

   *Ans*.....

9. Has he been vaccinated with success? *Ans*.....

   If so, when? *Ans*.....

10. Has he any bodily infirmity, or difformity, or mental defect? *Ans*.....

11. Does he enjoy good health?

*Ans*..... .....

12. How many brothers?..... and sisters? .. ....has the applicant?

13. How old is the eldest of the children?

*Ans* ..... .....

14. Was there any relationship between parents before marriage?.....at what degree? *Ans*.....

15. What are the names in full of his father and mother? *Ans*..... ... .....

..... ..... .....

16. What is their condition? *Ans*..... ..... .....

17. What language is he to learn? *Ans*.....

18. What is the Railroad Station?

*Ans*..... .....

Telegraph office? *Ans* ..... .....

Post office? *Ans*..... .... .... ..... .....

Address of the father or guardian of the applicant:

Name?.....

Parish?.....

County?..... .....

Province? .....

.....

# Remarks:

# PROGRAMME DES ETUDES

## POUR L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS

## METHODE MIXTE.

### 1e ET 2e ANNEES.

**Articulation.** — Exercices préliminaires : — Respiration régulière. Distinction des éléments constitutifs de la parole. — Formation des sons et leur liaison. En même temps s'apprend la lecture sur les lèvres.

**Enseignement intuitif.** — Premiers éléments de la langue enseignés à l'instar de la mère instruisant son enfant, donnés sous la forme intransitive ou impérative. Tous les exercices doivent être écrits sur des cahiers Exercices de mémoire. — Acheminement à la composition. Narration des faits. — Connaissance des temps présent, passé et futur au moyen d'actions.

**Arithmétique.** — Numération de 1 à 100. Adjectifs numéraux ordinaux. Connaissance de l'argent. - Addition et soustraction simples, mentalement ou par écrit, sur exposé bref, facile et pratique, toujours conforme en autant que possible à la méthode intuitive.

**Leçons de choses.** — Montrer un objet soit en nature, soit en image ; en indiquer le nom, l'action, les qualités. — Propositions simples. Phraséologie graduée sur des sujets bien connus, par exemple : *le chat*, *l'arbre*, *la table*, etc.

**Dessin.** — Premiers éléments.

**Religion.** — Quelques notions sur les principales vérités. — Petites prières sous forme d'invocations: *Pater*, *Ave*, *Credo*.

**Journaux.** — Faits et gestes remarqués durant les classes, les récréations, les ateliers, etc. — Pratique des différentes difficultés ou règles enseignées en classe. — Ces journaux se rédigent durant les récréations.

**Ecriture.** — Minuscules et majuscules. — Ecriture commerciale, système " Palmer. "

### 3e ET 4e ANNEES.

**Articulation.** — Continuation des exercices précédents afin de faire acquérir aux élèves une prononciation nette et facile, et de perfectionner la lecture sur les lèvres. — Parler en chœur. — Articulation des propositions. Récitation des leçons, verbalement. — La classe se fait par la parole et la lecture sur les lèvres plutôt que par l'écriture.

**Enseignement intuitif.** — Continuation de l'enseignement linguistique en élevant et en étendant la nature et la forme des commandements, obligeant les élèves à questionner leur professeur ou autres personnes, à se questionner entre eux à tour de rôle. — Petites narrations. Description des choses réelles en distinguant leurs qualités, leurs parties et leur but ; y ajouter quelques réflexions morales. — Exercices phraséologiques avec gradation des difficultés grammaticales et des différentes parties du discours. — Conjugaison des verbes, etc. Connaissance de tous les temps des verbes à l'exception des temps passés du subjonctif.

**Arithmétique.** — Numération. — Addition et soustraction (*exercices gradués*). — Multiplication et division. — Exercices faits mentalement et problèmes gradués — Nouveaux développements sur la connaissance des monnaies. — Enseignement pratique des poids et mesures.

**Leçons de choses.** — Description des objets présentés aux yeux des élèves. — Compositions plus développées et plus détaillées sur la maison, ses habitants, les animaux domestiques, etc., etc.

**Dessin.** — Dessin au crayon, linéaire et à la plume.

**Religion.** — Doctrine Chrétienne. — Prières en entier.

**Histoire Sainte.** — Création. — Adam et Eve. — Promesse du Rédempteur. — Les premiers patriarches jusqu'à Joseph, et depuis Joseph jusqu'à la conquête de la Terre Promise.

**Géographie.** — La maison et ses alentours, le village que l'on habite, la ville, le comté, la Province de Québec, le Canada, le continent Américain.

**Ecriture.** — Système "Palmer" continué.

**Journaux.** — Le journal se fait comme dans les premières années avec de plus amples détails. — Lecture de journaux ou de livres à la portée des élèves.

**Histoire du Canada.** — Quelques notions.

### 5e ET 6e ANNEES.

**Articulation.** — La classe se fait exclusivement par la parole et la lecture sur les lèvres. La prononciation est soignée durant la récitation des leçons quotidiennes et durant les lectures. Au besoin quelques instants de la classe sont consacrés pour la correction des sons défectueux.

**Enseignement intuitif.** — Continuation des exercices linguistiques d'après la méthode intuitive où sont classées les règles grammaticales et les parties du discours. — Narration d'actes exécutés par les élèves, de faits journaliers, ordinaires ou éventuels. Description de choses et de scènes familières, réelles ou prises des tableaux en rapport avec la méthode. — Lettres narratives, descriptives, de demandes, de remerciements, de condoléances.—Connaissances des principaux termes grammaticaux.— Analyses simples. — Distinction des verbes intransitifs, transitifs, passifs et réfléchis. — Notions sur les propositions, simple, composée et complexe, et sur les divers compléments. — Conjugaisons. — Connaissance de tous les temps des verbes.

**Arithmétique.** — Monnaies, poids et mesures. — Problèmes sur les quatre opérations, avec et sans fractions. — Règles de trois, d'intérêt, de société simple et composée. — Règles d'escompte.

**Géographie.** — L'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie.

**Histoire du Canada.** — Domination française. — Domination anglaise jusqu'à l'Union des Canadas.

**Histoire naturelle.** — Les animaux, les minéraux, les végétaux, leur classification. — Le corps humain.

**Sciences physique et sociale.**— Notions élémentaires sur la physique, l'hygiène, la politesse, le gouvernement civil et les lois. — Notions sur l'univers, la terre, les eaux, le ciel, l'homme, la famille, la patrie, les productions de la nature, les industries, les professions, les arts et métiers.

**Dessin.** — Démonstration et construction des principales formes géométriques. — Paysages. —Divers modèles au crayon, à l'huile et à la plume.

**Ecriture.** — Divers caractères. — Écriture *automatique,* système " Faust."

**Religion.** — Catéchisme en entier. — Résumé ou notes copiées dans des cahiers *ad hoc.* — Prières en entier.

**Histoire Sainte.** — Époque des Juges, des Rois jusqu'à la captivité de Babylone.—Depuis la captivité jusqu'à la naissance du Sauveur. — Principaux faits de la vie de Jésus-Christ.

**Journaux.** — Comme dans les années précédentes. — Lectures, etc., etc.

### 7e ET 8e ANNEES.

**Articulation.** — Toutes les explications, instructions ou conversations ne se font que par la parole et la lecture sur les lèvres.

**Enseignement intuitif.** — Mêmes exercices de compositions que ceux indiqués aux 5e et 6e années, leur donnant plus d'extension, mais toujours d'une manière graduée et pratique.— Synonymes de mots et de phrases, même au figuré. — Exercices de raisonnement.— Dialogues. — Règles grammaticales et difficultés phraséologiques. — Toutes les formes de conjugaisons et tous les temps des verbes.

**Arithmétique.** — Comme dans les 5e et 6e années, avec problèmes plus compliqués. — Mesurage. — Tenue des livres.

**Géographie.** — En entier, avec détails.

**Histoire du Canada.** — Revue des années précédentes en détail, et jusqu'à nos jours.

**Histoires.** — Notions élémentaires sur l'histoire des pays les plus en rapport avec le Canada.

**Histoire naturelle.** — Continuation plus étendue des 5e et 6e années.

**Sciences physique et sociale.** — Comme aux 5e et 6e années.

**Dessin.** — Comme l'année précédente.

**Ecriture.** — Divers caractères : gothique, bâtarde, etc.

**Religion.** —Résumé avec notes explicatives. — Controverse.

**Histoire Sainte.** — Narration des principaux faits de la vie de N. S. J.- C. considéré comme notre Guide, notre Maître et notre Rédempteur.

**Histoire de l'Eglise.** — Notions élémentaires.

**Journaux.** — Comme aux 5e et 6e années.

## REMARQUES.

1. Les signes naturels sont tolérés durant la première année d'étude.

2. Durant les trois premières années, et tout le reste du cours pour les sourds non-articulants, les explications se donnent, en classe, par la dactylologie ou par l'écriture:

3. Après la première année, les sourds-articulants sont séparés des sourds-muets et pour la classe et pour les récréations.

4. Depuis la troisième année jusqu'à la fin du cours, pour les articulants, les classes se font et les instructions se donnent par la parole. Ainsi ces élèves reçoivent toute leur instruction au moyen de la lecture sur les lèvres et de l'écriture.

5. Les élèves peuvent généralement être admis à la première communion dans la cinquième année d'étude.

6. Pour tout le cours, nous ne suivons que les livres ou les manuscrits préparés ou édités par nous, dans l'intérêt de nos élèves.

# PROGRAMME OF STUDIES

**FOR THE INSTRUCTION OF DEAF-MUTES**

## COMBINED SYSTEM.

### First and Second Years.

**Articulation.** — Preliminary exercises. — Regular respiration. — Formation and combination of sounds. — Vowels, monosyllables, dissyllables and polysyllables. — In the meantime, the pupil will learn lip-reading.

**Intuitive teaching.** — The first instructions in language will be given after the manner of a mother teaching her child, using the intransitive and imperative forms.—All these exercises are to be written on copy-books. — Training of the memory. — First lines in composition. — Learning the present, past and future tenses, by means of actions.

**Arithmetic.** — Numeration from 1 to 100. — Ordinal adjectives. — Addition and subtraction by means of coins and bank-notes. — Simple addition and subtraction, mental and written, after a short and easy process.

**Object lessons.** — Showing an object either real or represented; telling its name, qualities, actions, etc. — Simple sentences.—Progressive phraseology on well known subjects as: a cat, a tree, a table, etc.

**Drawing.** — Elementary principles.

**Religion** — Notions on fundamental truths. — Short prayers, consisting in invocations. *Pater, Ave, Credo.*

**Diary.** — Events and deeds remarked in school, recreation and workshops etc., using the words already learned. — This diary to be made up during recreation hours.

**Penmanship.** — Small and capital letters. — Business wr t-ing; "Palmer's muscular movement system."

### Third and Fourth Years.

**Articulation.** — Preceding exercises continued, in order to give the pupils a clear and easy pronunciation and to improve

lip-reading.—Pupils speaking all together. — Articulation of sentences. — Oral rather than written recitations : speech and lip-reading in class, being preferable to writing.

**Intuitive teaching.** — Continued as in the preceding years, extending the usual exercises, requiring the pupils to ask questions of the teacher or anybody else, and to do so among themselves.—Short narrations.— Description of objects, distinguishing their qualities, their various parts, and the end for which they were made ; adding some moral reflections. — Progressive exercises relating to grammar and parts of speech.—Conjugation of verbs etc.

**Arithmetic.** — Numeration. — Addition and Subtraction, (*progressive exercises*).—Multiplication and Division. — Mental and written problems. — A more thorough knowledge of coins and paper money. — The practical principles of weights and measures.

**Object lessons.** — Description of objects. — More detailed compositions on houses, animals etc.

**Drawing.** — Ornamental, linear and pen drawing.

**Religion.** — Christian doctrine. — Prayers, thoroughly mastered.

**Sacred history.**— The creation. — Adam and Eve.— Promise of a Redeemer. — The first Patriarches up to Joseph, and from Joseph to the conquest of the Promised Land.

**Geography.** — The school and its surroundings, the village or town, and the county in which it is situated ; the Province of Quebec.— Canada, North and South America.

**Penmanship.** — Palmer's muscular movement writing continued.

**Diary.** — As in the preceding years with further particulars. Reading of newspapers and books, according to knowledge of language.

**History of Canada.** — Outlines.

### Fifth and Sixth Years.

**Articulation.** — All instructions given exclusively by means of speech and lip-reading. — Special attention is given to clear and distinct articulation, while reading or reciting. If necessary, extra time will be devoted to the correction of defective articulation.

**Intuitive teaching.**—The exercises of the intuitive method continued. — Grammatical rules. — Parts of speech learned in a progressive manner.— Narrations on every day facts and other ordinary and daily occurences.—Descriptions of familiar scenes, either taken from nature or engravings. — Letters of thanks, condolence etc., etc.—Explanation of the principal grammatical terms. — Parsing. — The distinction between transitive, intransitive and passive verbs. — Analysis of simple, compound and complex sentences. — Practical exercises.

**Arithmetic.**— Tables of money, weights and measures.— Exercises on the four fundamental rules, with and without fractions.—Simple proportions.—Simple and Compound Interest. Discount.

**Geography.** — Europe, Asia, Africa, Oceanica.

**History of Canada.**—French Domination.— English Domination to the Union of the two Canadas.

**Natural History.** — Animals, plants, vegetables, minerals, their classification. — The human body.

**Physical and Social Sciences.** — Outlines in physics and chemistry. — General idea of the Universe : the earth, the heavens, etc. — The various productions of the earth. — Man, Family. Civil and political society.—Various forms of governments.—The liberal professions. — The fine arts etc., etc.

**Drawing.** — Demonstration and construction of the various geometrical forms of figures.—Sketches.—Portraits, crayon and oil painting.

**Penmanship.**— Different texts.—Automatic writing. (*Faust's system*).

**Religion.** — Catechism. — Outline of the whole doctrine. — Prayers.

**Sacred History.** — The most important facts of Jewish history, in the time of the Judges and Kings of Israel up to the Babylonian Captivity, and from the Captivity to the birth of Christ. — The principal deeds of our Lord.

**Diary.**—Continued as in the preceding years.—Readings,etc.

**Seventh and Eighth Years.**

**Articulation.** — As in the fifth and sixth years.

**Intuitive teaching.** — The same exercises as in the fifth and sixth years, more extensive while always practical.—Synoni-

mous words and phrases, even in a figurative sense. — Exercises on reasoning. — Familiar dialogues. — Grammatical rules and a more developed phraseology.

**Arithmetic.** — Rendering the exercises of the fifth and sixth years a little more difficult. — Mensuration. — Book-keeping.

**Geography.** — The two hemispheres with full details.

**History of Canada.** — A general review up to our days.

**Natural History.** — Same as fifth and sixth years.

**Physical and social sciences.** — Same as fifth and sixth years with greater developments.

**Drawing.** — Continued.

**Religion.** — Controversy : Church history, outlines.

**Penmanship.** — German text, etc.

**Diary.** — Same as fifth and sixth years.

**Histories.** — Outlines on the history of neighboring countries.

**Sacred history.** — Deeds of our Lord, considering him as our Redeemer, Guide and Master.

## REMARKS.

1°. Natural signs are tolerated during the first year of study.

2°. During the first three years, the pupils who follow the oral method, and during the whole course, the non-speaking pupils, receive dactylological and written explanations or instructions.

3°. After the first year, the pupils who follow the oral method are kept completely separate from the others.

4°. From the third year, up to the end of the course, the pupils of the oral department are exclusively taught by speech. Thus, these pupils receive instruction by means of lip-reading and writing.

5°. As a rule, pupils may be admitted to make their first Communion, in the fifth year of the course of studies.

6°. None but books and methods prepared or edited by the Institution are used during the whole course of studies. These books having been prepared to the point and for the greater advantage of students.

## ORDRE DES EXERCICES.

| H. M. | | A. M. |
|---|---|---|
| 5. 00 | — | Lever et toilette. |
| 5. 30 | — | Prière et étude. |
| 6. 15 | — | Sainte-Messe. |
| 6. 45 | — | Déjeuner. |
| 7. 00 | — | Récréation. |
| 8. 00 | — | Classe. |
| 9. 00 | — | Ateliers. |
| 10. 00 | — | Sortie. |
| 10. 10 | — | Classe. |
| 11. 50 | — | Fin de la classe. |
| 12. 00 | — | Dîner. |
| | | P. M. |
| 12. 30 | — | Récréation. |
| 1. 30 | — | Etude. |
| 2. 00 | — | Classe. |
| 3. 15 | — | Sortie. |
| 3. 30 | — | Classe. |
| 4. 30 | — | Récréation. |
| 5. 00 | — | Ateliers. |
| 6. 00 | — | Fin des travaux. |
| 6. 30 | — | Souper. |
| 7. 00 | — | Récréation. |
| 8. 00 | — | Prière. |
| 8. 15 | — | Coucher. |

## JOURS DE CONGE.

MARDI

| H. M. | | P. M. |
|---|---|---|
| 12. 30 | — | Récréation. |
| 2. 00 | — | Classe de dessin. |
| 3. 00 | — | Récréation. |
| 6. 30 | — | Souper. |
| 7. 00 | — | Récréation. |
| 8. 00 | — | Prière. |
| 8. 15 | — | Coucher. |

JEUDI

| H. M. | | P. M. |
|---|---|---|
| 12. 30 | — | Récréation. |
| 6. 15 | — | Bénédiction du T. S. Sacrement. |
| 6. 30 | — | Souper. |
| 7. 00 | — | Récréation. |
| 8. 00 | — | Prière. |
| 8. 15 | — | Coucher. |

## DIMANCHES ET FETES.

| H. M. | | A. M. |
|---|---|---|
| 5. 00 | — | Lever et toilette. |
| 5. 30 | — | Prière et étude. |
| 6. 15 | — | Sainte-Messe. |
| 7. 00 | — | Déjeuner. |
| 7. 15 | — | Récréation. |
| 9. 30 | — | Lecture des notes (*Dimanche*). |
| 10. 00 | — | Classe de dessin. |
| 11. 00 | — | Récréation. |
| 12. 00 | — | Dîner. |
| | | P. M. |
| 12. 30 | — | Récréation. |
| 2. 00 | — | Instruction à la chapelle ou Classe. |
| 2. 30 | — | Bénédiction du T. S. Sacrement. |
| 3. 00 | — | Récréation. |
| 4. 00 | — | Etude. |
| 5. 00 | — | Récréation. |
| 6. 00 | — | Souper. |
| 6. 30 | — | Récréation. |
| 8. 00 | — | Prière. |
| 8. 15 | — | Coucher. |

A. M. D. G.

## ORDER OF EXERCICES.

| H. M. | | A. M. |
|---|---|---|
| 5. 00 | — | Rise. |
| 5. 30 | — | Prayer and study. |
| 6. 15 | — | Holy Mass. |
| 6. 45 | — | Breakfast. |
| 7. 00 | — | Recreation. |
| 8. 00 | — | School. |
| 9. 00 | — | Shops. |
| 10. 00 | — | Recess. |
| 10. 10 | — | School. |
| 11. 50 | — | Recess. |
| 12. 00 | — | Dinner. |
| | | P. M. |
| 12. 30 | — | Recreation. |
| 1. 30 | — | Study. |
| 2. 00 | — | School. |
| 3. 15 | — | Recess. |
| 3. 30 | — | School. |
| 4. 30 | — | Recreation. |
| 5. 00 | — | Shops. |
| 6. 00 | — | Recess. |
| 6. 30 | — | Supper. |
| 7. 00 | — | Recreation. |
| 8. 00 | — | Prayer. |
| 8. 15 | — | Retire. |

## HOLIDAYS.

TUESDAY.

| H. M. | | P. M. |
|---|---|---|
| 12. 30 | — | Recreation. |
| 2. 00 | — | Drawing. |
| 3. 00 | — | Recreation. |
| 6. 30 | — | Supper. |
| 7. 00 | — | Recreation. |
| 8. 00 | — | Prayer. |
| 8. 15 | — | Retire. |

THURSDAY

P. M.

12. 30 — Recreation.
6. 15 — Benediction of the Blessed Sacrament.
6. 30 — Supper.
7. 00 — Recreation.
8. 00 — Prayer.
8. 15 — Retire,

## SUNDAYS AND FEASTS

H. M. A. M.

5. 00 — Rise.
5. 30 — Prayer and study.
6. 15 — Holy Mass.
7. 00 — Breakfast.
7 .15 — Recreation.
9. 30 — Reading of the Notes (*Sunday*).
10. 00 — Drawing.
11. 00 — Recreation.
12. 00 — Dinner.

P. M.

12. 30 — Recreation.
2. 00 — Sermon or Catechism.
2. 30 — Benediction of the Blessed Sacrament.
3. 00 — Recreation.
4. 00 — Study.
5. 00 — Recreation.
6. 00 — Supper.
6. 30 — Recreation.
8. 00 — Prayer.
8. 15 — Retire.

A. M. D. G.

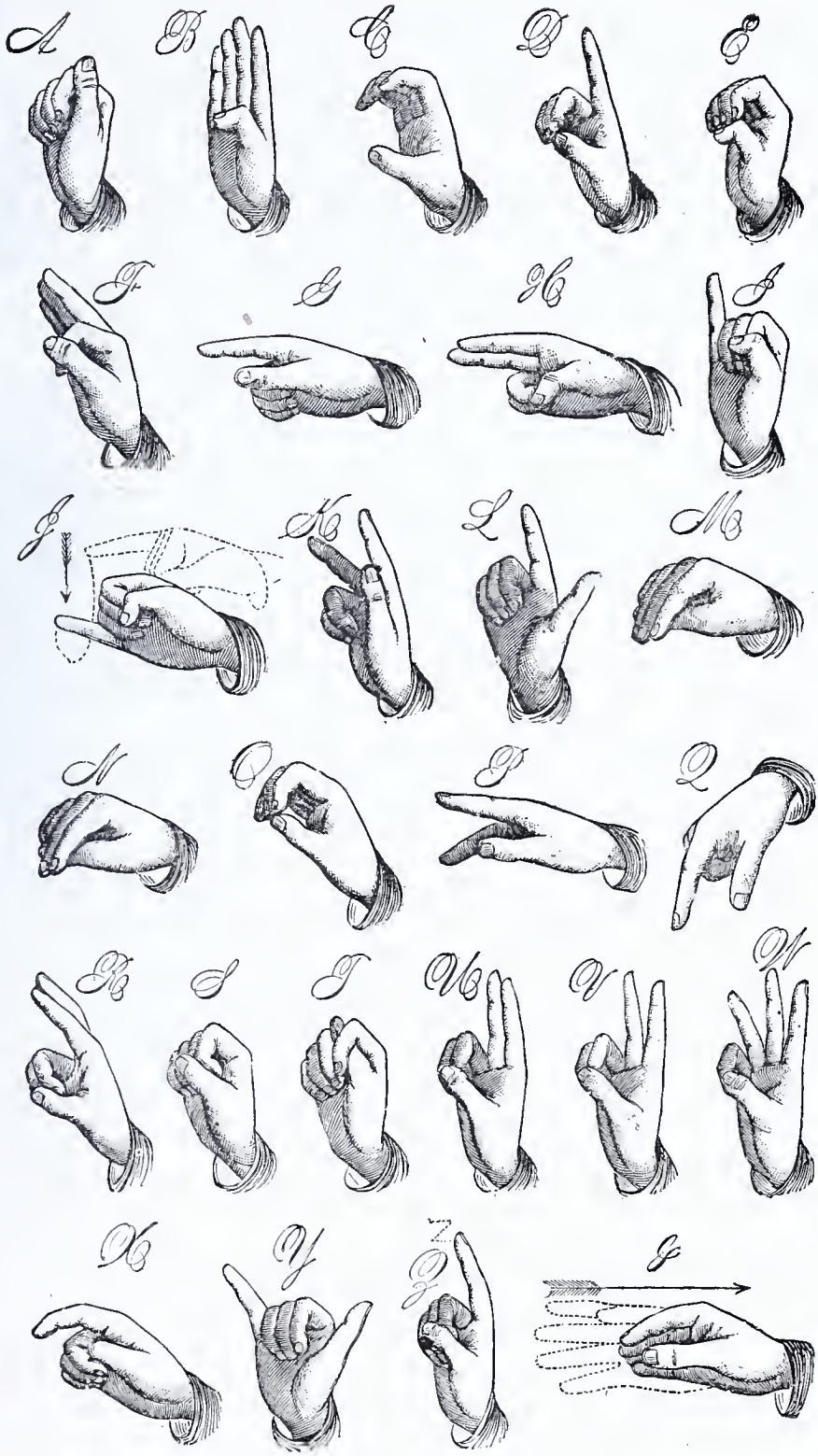
A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z
J

# OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

# L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

MILE-END, P. Q.

(près Montréal)

## PIÉTÉ.

| | La douz. |
|---|---|
| Vade Mecum illustré, in-32, 404 pages, toile, | 3.00 |
| Paroissien illustré, in-32, 280 pages, toile, | 2.40 |
| Petit Livre de Piété, in-32, 266 pages, toile, | 2.40 |
| Petit Office de la Ste Vierge, in-32, 215 pages, | 1.80 |
| Petit Office de l'Immaculée Conception, 16 pages, | 0.24 |
| Vade Mecum d'Indulgences, par M. l'abbé S A. MOREAU, 100 pages, cartonné, | 1.80 |
| Petite Vie de Ste Agnès, avec neuvaine et prières, par M. l'abbé S. A. MOREAU, in-32, 93 pages, cartonné, | 1.80 |
| Imitation de Jésus-Christ, traduction de GONNELIEU, in-32, 480 pages, cartonné, toile, | 3.00 |

## LITTERATURE.

| | |
|---|---|
| Le Petit Arsenal du Catholique, traité élémentaire de controverse, par A. MAILLOUX, V. G., in-8, 426 pages, brocbé, | 6.00 |
| cartonné, papier or et noir, | 7.00 |
| " toile, " | 8.50 |
| Le Conseiller du Peuple, par UN COMPATRIOTE, in-12, 236 pages, broché, | 3.00 |
| cartonné, papier or et noir, | 4.00 |
| " toile, " | 5.00 |
| Le Salut des Familles, par UN MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, in-12, 302 pages, broché, | 4.00 |
| cartonné, papier or et noir, | 5.00 |
| " toile, " | 6.00 |
| En Canot, par l'HON. JUGE ROUTHIER, in-12, 188 pages, broché, | 2.40 |
| cartonné, papier or et noir, | 3.00 |
| Le Chercheur de Trésor, par PH. AUBERT DE CASPÉ, in-12, 165 pages, broché, | 1.80 |
| cartonné, papier or et noir, | 2.40 |
| " toile, | 3.00 |
| L'enfant Perdu et Retrouvé, orné de 7 planches, par le RÉV, J. B. PROULX, in-12, 200 pages, broché, | 3.60 |
| The Kidnapped Child, illustrated with seven plates, in-12, 200 pages, paper cover, | 3.60 |
| Leçons Morales, illustré, in-12, 178 pages, broché, | 1.80 |
| cartonné, papier or et noir, | 2.40 |
| " toile, " | 3.00 |
| Moral Lessons illustrated, in-12, 143 pages, paper cover, | 1.80 |
| bound, paper gold and black, | 2.40 |
| " cloth, " | 3.00 |
| Histoire d'un Sourd-Muet, écrite par lui-même, broché, | 1.80 |

## CLASSIQUES.

| | |
|---|---|
| Doctrine Chrétienne, CATÉCHISME, in-12, 120 pages, cartonné, | 2.40 |
| Christian Doctrine, CATÉCHISME, in-12, 114 pages, cartonné, | 2.40 |
| Histoire Sainte illustrée, par J. H. C. RENAUDIN, 85 pages, cartonné, | 1.20 |
| Petit Catéchisme de Québec, | 0.50 |
| Catéchisme à l'usage des Sourds-Muets ; cartonné, | 2.40 |
| Catéchisme de Ruefel, abrégé, | 1.80 |
| La Clef du Langage, de la Physionomie et du Geste, par l'abbé LAMBERT, in-12, 102 pages, illustré, | 3.00 |